

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 09 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept le neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/04/2017

**Etaient présents :** SIMEON DE BUOCHBERG Pierre, ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; MONDOLONI Ange-Marie ; DOMINICI René ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; RIBES RUSAFI Régine ; CHIODI Sandrine ; ROCCHI Maguy ; RUGGERI Aline ; IACOMETTI Stéphanie ; GRIMALDI Michel ; PAOLI Christian ; ROCCHI André ; VILLARD ANGELI Dominique ; OTTOMANI Jean-François ; CARIA Sandra.

**Etaient absents :** MARTINETTI Jean-Philippe ; SANTONI François ; OTTOMANI Sébastien ; GUIDICELLI Sébastien ; PIREDDA Albert.

**Etaient représentés :** François SANTONI était représenté par Alain ANGELI ; Jean Philippe MARTINETTI était représenté par Pierre SIMEON de BUOCHBERG

**Secrétaire de séance :** GRIMALDI Michel

Nombre de conseillers	
En exercice :	23
Présents :	18
Votants :	20
Absents :	05
dont représentés :	02

\*\*\*\*\*

**DEL090617-10**

**OBJET : RYTHMES SCOLAIRES RETOUR A LA SEMAINE DES 4 JOURS  
AVIS DE PRINCIPE**

Parmi les mesures gouvernementales annoncées dans le domaine de l'Éducation, figure la possibilité pour les Communes d'un retour à la semaine des 4 jours (abandonnant mercredi et/ou samedi matin).

Avant toute décision et comme elle l'avait fait lors de la mise en place de la réforme des Rythmes scolaires, la commune a souhaité prendre l'avis des parents et des enseignants.

Après concertation en conseils d'écoles maternelles et primaires, il s'avère que le rythme imposé jusqu'à présent génère une trop grande fatigue des enfants qui de fait, sont moins attentifs en classe et moins disposés à pratiquer des activités de loisirs et souhaitent donc un retour à la semaine de 4 jours.

Ainsi, prenant acte de cette volonté forte, le maire souhaite mettre en place cette mesure, dès la rentrée scolaire 2017/2018 et demande l'aval du conseil municipal, afin de proposer une nouvelle organisation avec comme priorité le bien-être et l'épanouissement des enfants.

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2013 instituant à la rentrée scolaire 2014-2015, la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles communales ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
PRUNELLI DI FIUMORBU**

**SEANCE DU 09/06/2017**

**DEL090617-10 PAGE2**

**Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité:**

D'émettre un avis de principe favorable au retour à la semaine de 4 jours dans les écoles élémentaires communales à compter de la rentrée 2017 ;

De finaliser ce projet sur cette décision, dès après la parution du décret ad'hoc, lors d'un prochain conseil municipal.

**Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que ci-dessus.**

**Le Maire,**

